ENGAGEMENTS INDIVIDUELS 2026

KEOLIS

FRÉDÉRIC VAN HEEMS
Président du Directoire

Présentation de l'entreprise

Le groupe Keolis est un opérateur multimodal comptant plus de 300 filiales dans 14 pays et employant 68 000 personnes.

Keolis est l'un des leaders mondiaux du marché de la mobilité partagée et un partenaire engagé auprès des autorités de transport public.

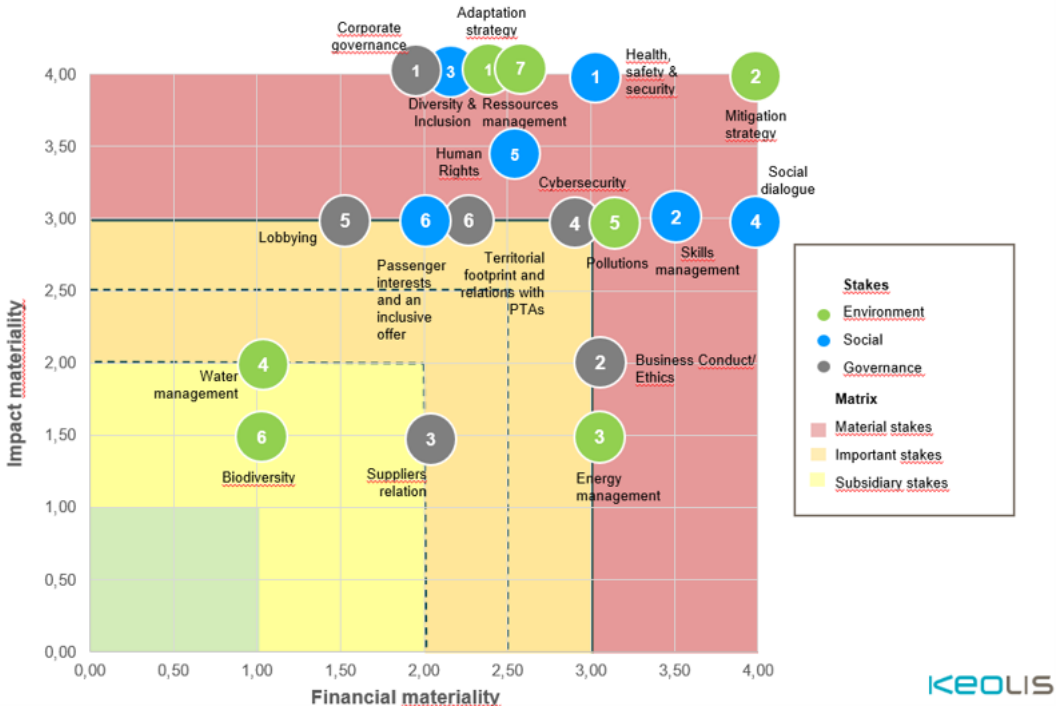
La raison d'être de Keolis est « Imaginer et déployer des mobilités sûres & durables au service de chaque territoire, pour une meilleure qualité de vie de tous et de chacun ».

Les transports publics, qu'il s'agisse du métro, du tramway ou du bus, réduisent la pression sur l'environnement et les ressources naturelles, et limitent la pollution.

Analyse de matérialité

Afin d'identifier et de hiérarchiser ses enjeux de durabilité, Keolis a mené une analyse de double matérialité approfondie[1], évaluant ses activités en fonction de leurs dépendances et de leurs impacts, conformément aux normes CSRD présentées ci-dessous :

Compte tenu de l'activité et du modèle économique de Keolis, la biodiversité ne ressort pas comme une priorité. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, pour la majeure partie de son portefeuille, Keolis exploite des actifs appartenant aux autorités de transport public, pour une durée déterminée, à savoir la durée du contrat. Deuxièmement, l'activité ne dépend pas directement de la biodiversité. Cette analyse a conduit Keolis à orienter ses actions non seulement vers son impact direct, mais aussi indirect, afin d'exercer une influence positive sur la chaîne de valeur. Afin de mieux évaluer ces impacts indirects sur la biodiversité à travers sa chaîne d'approvisionnement, Keolis a utilisé l'outil de cartographie des risques Ecovadis. Les résultats de cette analyse sont cohérents avec l'évaluation basée sur les catégories de risques Ecovadis. De plus, Keolis s'est engagé (voir engagement 3.1) à identifier davantage ses impacts indirects.



1. Keolis s'est fixé des objectifs sur l'ensemble de ses enjeux identifiés comme matériels (égal ou supérieur à 3 dans la matrice présentée ci-dessus). L'ensemble de ces objectifs sont disponibles dans le rapportde durabilité du Groupe Keolis, ici.

AXE

01

STRATEGIE ET GOUVERNANCE

1.1 Intégrer des engagements contractuels en faveur de la biodiversité dans les réponses aux appels d'offres, en priorisant les enjeux locaux[2]

KPI / Indicateur : % de réponses aux appels d'offres pour les réseaux urbains comportant au moins un engagement contracturel en matière de biodiversité

Objectif SMART : 100 % vs 30 % en 2026

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2028

Engagements Communs : #1, 7

1.2 Assurer le suivi annuel des objectifs de biodiversité par le Comité Exécutif

KPI / Indicateur : nombre d'examens par le comité exécutif des engagements pris dans le cadre d'Act4Nature International

Objectif SMART : au moins une fois par an

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : à partir de 2026, et pour la durée du plan d'action

Eng. commun : #1

1.3 Décarboner les activités du Groupe

KPI / Indicateur : kg CO^2e/100km

Objectif SMART : -38% kgCO_2e/100km (vs 2022) en excluant les changements de portefeuille

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1

1.4 Valoriser les déchets issus des activités du Groupe dans une démarche d'économie circulaire

KPI / Indicateur : % de déchets valorisés

Objectif SMART : 95 % des déchets dangereux et 80 % des déchets non-dangereux valorisés en 2030

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1

1.5 Contribuer à la réduction des émissions de polluants liées à la flotte en engageant le dialogue avec les acteurs de la filière

KPI / Indicateur : nombre de rencontres annuelles avec des acteurs influents[3]

Objectif SMART : au moins une rencontre par an

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : à partir de 2026, et pour la durée du plan d'action

Eng. commun : #1, 2, 3, 7

2. Ex. : zone Natura 2000, PNR, ZNIEFF, présence d'espèces protégées, enjeu de pollution lumineuse, etc.

3. Constructeurs de véhicules, fabricants de pneumatiques et plaquettes de frein, instituts de recherche.

AXE

02

GESTION de l'empreinte physique directe

2.1 Rédiger un guide des meilleures pratiques en matière de biodiversité à mettre en œuvre localement par les filiales

KPI / Indicateur : nombre de guide réalisé

Objectif SMART : 1

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2026

Eng. commun : #2, 5

2.2 Déployer les bonnes pratiques du guide au sein des filiales

KPI / Indicateur : % du CA de Keolis couvert par au moins une action du guide[4]

Objectif SMART : 30 %

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #2, 5

2.3 Intégrer systématiquement des clauses de gestion différenciée dans les contrats de prestataires d'espaces verts

KPI / Indicateur : % des nouveaux contrats cadres contenant des clauses en faveur d'une gestion différenciée des espaces verts[5]

Objectif SMART : 100 %

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : à partir de 2026, et pour la durée du plan d'action

Eng. commun : #5

2.4 Intégrer progressivement des clauses de gestion différenciée dans les contrats existants lors de leur renouvellement

KPI / Indicateur : % de contrats cadres renouvelés contenant des clauses en faveur d'une gestion différenciée des espaces verts

Objectif SMART : 50 %

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #5

2.5 Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts sur site[6]

KPI / Indicateur : m^2 d'espaces verts gérés par Keolis bénéficiant d'une gestion différenciée

Objectif SMART : multiplication x3 du nombre d'espaces verts présents sur les sites Keolis en gestion différenciée (en m^2), vs. 20 000m^2 en 2025

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #5

4. Mesurable via le reporting environnemental annuel.

5. Mesurable via l'outil de gestion contractuelle de la Direction Achats. Par « gestion différenciée », Keolis entend : une approche visant à arrêter l'utilisation de tout produit phytosanitaire, varier et adapter les pratiques de gestion et d'entretien en fonction du type de terrain, de ses usages et des considérations écologiques et paysagères, afin de favoriser la biodiversité. Elle est mesurable via le reporting annuel du Groupe demandé aux filiales.

6. La gestion des espaces verts présents sur les sites opérés par Keolis sont systématiquement sous-traités à des prestataires spécialisés.

AXE

02

GESTION de l'empreinte physique directe

2.6 Certifier les activités du Groupe selon le référentiel ISO 14 001, afin de limiter l'impact des activités sur l'environnement

KPI / Indicateur : % des activités (CA) du Groupe labélisé ISO 14001

Objectif SMART : 80 %

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 3, 5, 10

2.7 Prévenir les incidents de pollution des sols sur les sites du Groupe et assurer leur remédiation systématique

KPI / Indicateur : % d'incidents ayant fait l'objet d'un plan de remédiation

Objectif SMART : 100 % des incidents font l'objet d'un plan de remédiation formalisé (baseline établie en 2026)

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : à partir de 2026, et pour la durée du plan d'action

Eng. commun : #1, 3, 5, 9, 10

2.8 Développer des modules de formation aux enjeux biodiversité à destination des collaborateurs

KPI / Indicateur : modules disponibles : oui/non

Objectif SMART : modules de formation disponibles

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2027

Eng. commun : #1, 8

2.9 Sensibiliser les collaborateurs de Keolis aux questions liées à la biodiversité via les modules développés dans l'engagement 2.8

KPI / Indicateur : % des fonctions opérationnelles concernées[7] ayant suivi le module de formation aux enjeux globaux de la biodiversité

Objectif SMART : 50 % (soit envrion 200 personnes sur 400)

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #2, 8

2.10 Mobiliser les réseaux de transports comme vecteur de sensibilisation du grand public à la biodiversité

KPI / Indicateur : nombre de filiales/an menant une campagne de sensibilisation aux enjeux de biodiversité

Objectif SMART : au moins 1 filiale de Keolis/an

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : à partir de 2028,et chaque année

Eng. commun : #2, 8

7. Par « fonctions opérationnelles concernées », Keolis entend : les fonctions opérationnelles au sein des filiales de Keolis qui ont un impact sur la gestion des espaces verts - responsables de l'entretien et du patrimoine, responsables HSE et responsables des achats. Keolis s'engage également à former les équipes en charge des réponses à appels d'offres sur les enjeux biodiversité.

AXE

03

GESTION de l'empreinte physique indirecte, à travers la chaîne de valeur

3.1 Cartographier et hiérarchiser les impacts de Keolis sur la biodiversité (amont et aval)

KPI / Indicateur : analyse de la chaîne de valeur de Keolis, hiérarchisation des catégories d'achat et évaluation des impacts

Objectif SMART : 1 analyse complète réalisée

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2027

Eng. commun : #2, 3, 4, 5, 6

3.2 Elaborer et mettre en œuvre des plans d'action avec les principaux fournisseurs à impact biodiversité significatif afin d'atténuer les principaux impacts de Keolis sur la biodiversité tout au long de sa chaîne de valeur (amont et aval)

KPI / Indicateur : nombre de plans d'action approuvés avec les principaux fournisseurs ayant un impact majeur sur la biodiversité

Objectif SMART : 10 plans d'action approuvés

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #2, 4, 9

3.3 Mettre en place un mécanisme de contribution financière des fournisseurs à des projets de préservation de la biodiversité

KPI / Indicateur : somme allouée au financement d'ONG pour des projets en faveur de la biodiversité

Objectif SMART : 100 000€ /an

Périmètre : Groupe Keolis

Échéance : à partir de 2026, et pour la durée du plan d'action

Eng. commun : #2, 4, 9